



La société
wallonne
des eaux

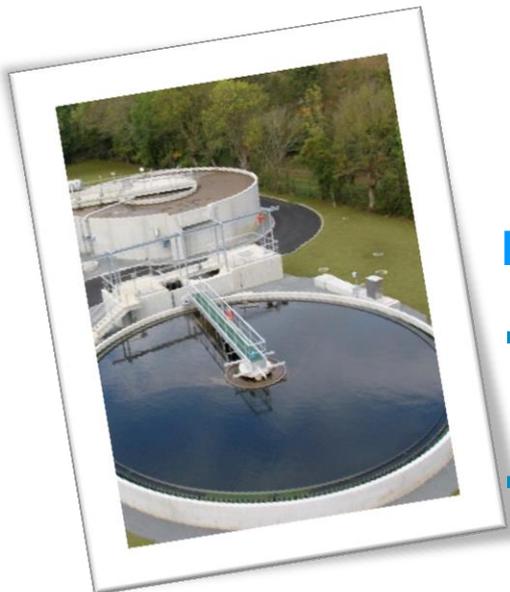
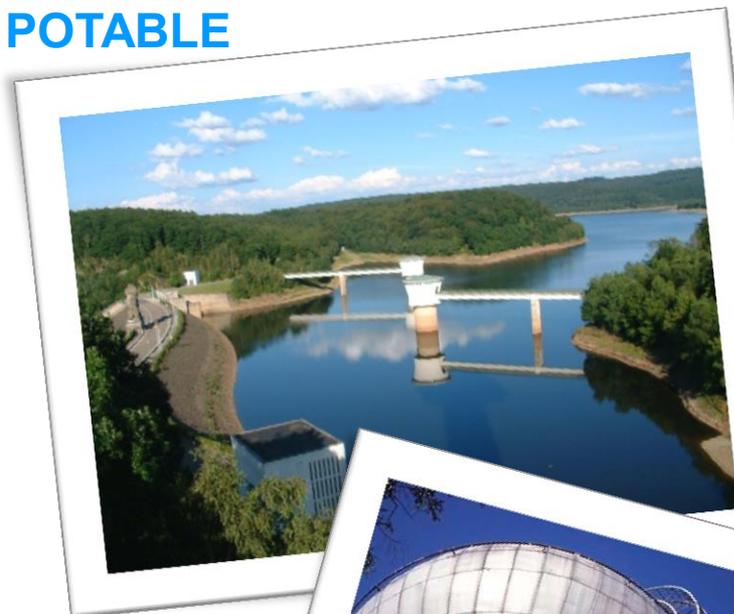


ISO
9001:2008
Management
qualité

Le secteur public de l'eau en Wallonie

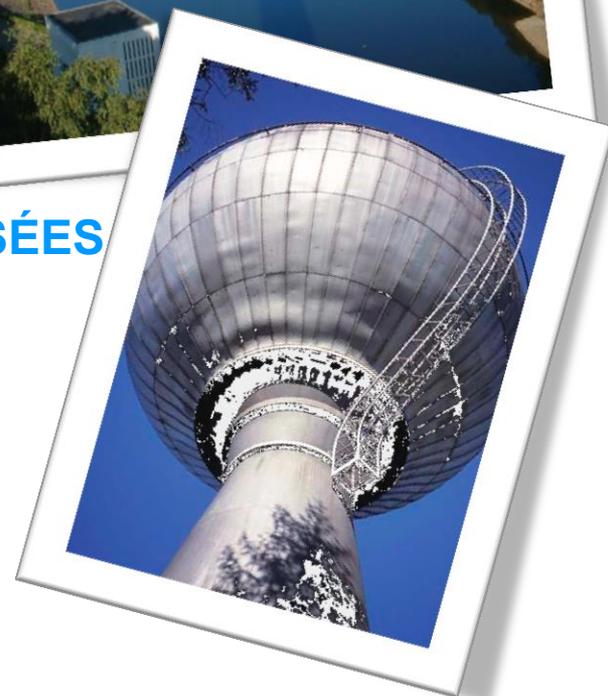
LA PRODUCTION & LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

- La Société wallonne des eaux (67 %)
- 9 intercommunales (27 %)
- 40 régies ou services communaux (6 %)



L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- La Société publique de gestion de l'eau (SPGE)
- 7 intercommunales



Cadre juridique et réglementaire



La directive sur l'eau potable (1998)

- Établir les exigences de salubrité et de propreté auxquelles doit satisfaire l'eau potable



La directive cadre sur l'eau (2000)

- Promouvoir une utilisation rationnelle de l'eau
- Assurer la réduction de la pollution des eaux souterraines



Le Code de l'eau (2004)

- Assurer la qualité et la pérennité de la ressource dans le cadre du développement durable



A Blueprint to Safeguard Europe's Water Resources (2012)

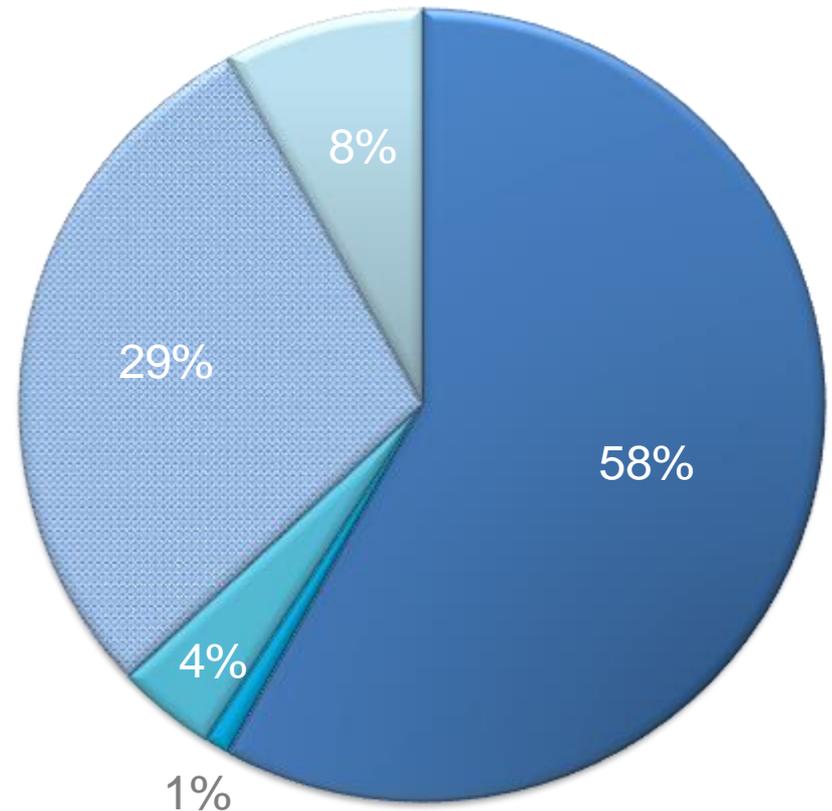
- Assurer la disponibilité d'une eau de qualité en quantité suffisante

SWDE - Statut juridique et actionnariat

La SWDE est une personne morale de droit public constituée sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée

L'actionnariat de la SWDE regroupe:

- 207 communes
- 5 provinces
- 12 intercommunales
- La Région wallonne (via la SPGE)
- 2 sociétés publiques financières (SOCOFE & SFPI)

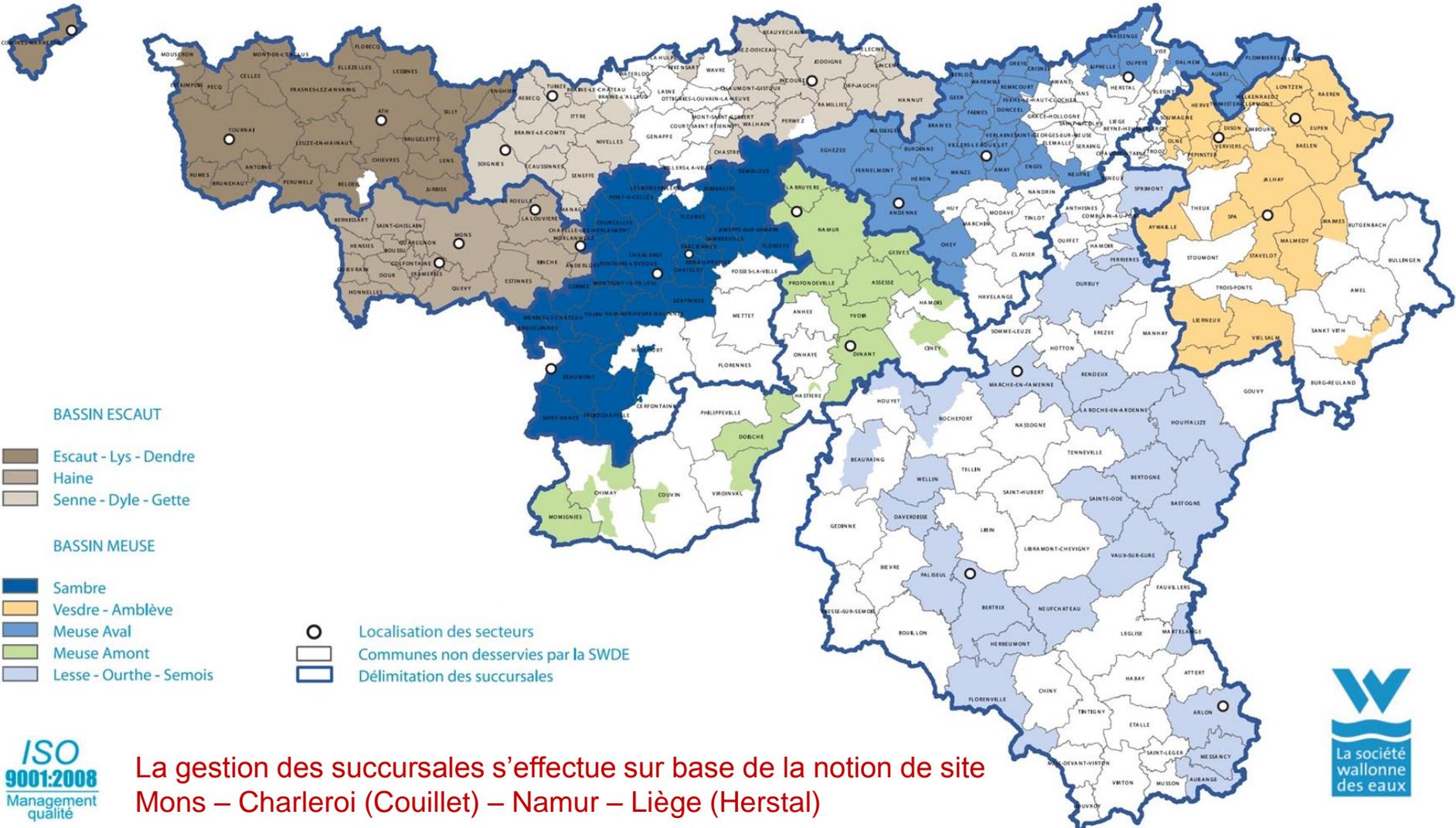


SWDE – Missions-clés

- ❑ Produire de l'eau potable
- ❑ Distribuer de l'eau potable
- ❑ Répondre et anticiper les besoins de la clientèle
- ❑ Concevoir et réaliser des infrastructures – traitement
– transport
– extraction
- ❑ Assurer le contrôle de la qualité
- ❑ Valoriser le savoir-faire wallon dans le secteur de l'eau
- ❑ Participer à des programmes de coopération internationale



SWDE – Les succursales



La gestion des succursales s'effectue sur base de la notion de site
 Mons – Charleroi (Couillet) – Namur – Liège (Herstal)

SWDE – Les succursales

Une mission de service public de distribution d'eau



- ❑ l'exploitation des ouvrages de distribution d'eau
- ❑ la mise en œuvre du programme d'investissement
- ❑ la réalisation de travaux de distribution d'eau
- ❑ la réparation des fuites et autres incidents en distribution

SWDE – Les succursales

Une gestion de proximité et participative

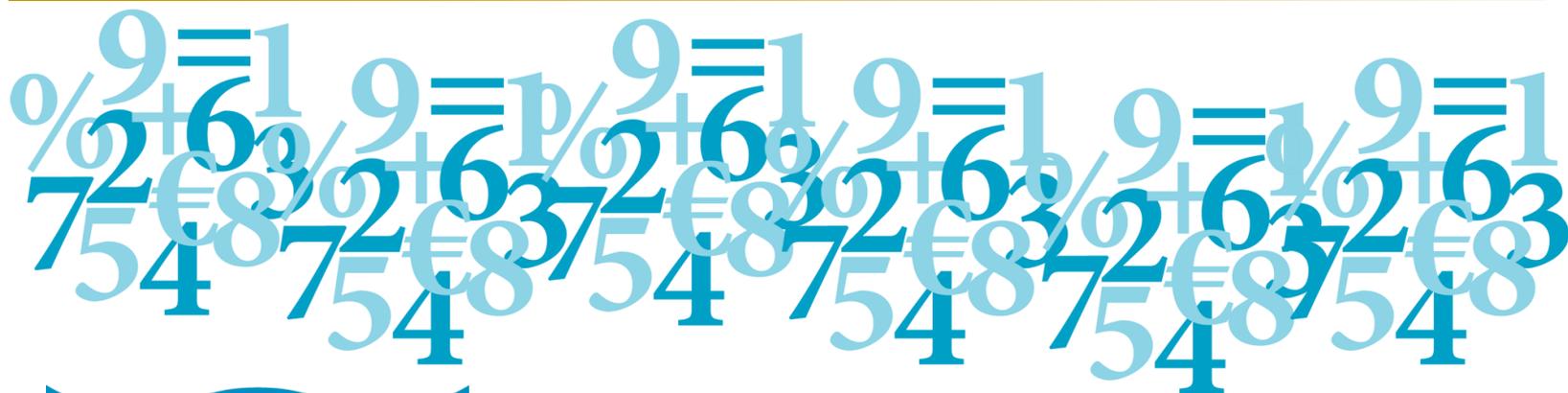
- une **plus grande concertation** et une **coordination accrue** avec les services et autorités communales pour la passation de marchés spécifiques et la réalisation de travaux



- la **rapidité** des équipes d'intervention en cas d'accident
- une **accessibilité aisée** des services de la succursale par les clients

La SWDE en chiffres

Compteurs en service	1.032.201	
Population desservie	2.412.974 clients	65% Wallonie
Communes associées	207 (sur 262)	
Membres du personnel	1.485 ETP	
Longueur totale des canalisations (de l'adduction au raccordement)	37.568 km	
Production d'eau	168.000.000 m ³	78% Wallonie
Volumes d'eau vendus aux consommateurs (y compris l'eau non traitée)	103.092.644 m ³	
Capitaux souscrits	1.252.076.175 €	
Chiffre d'affaires	420.249.000 €	
Nombre de captages	269 sites	



Le contrat de gestion



Wallonie



- engagements des deux parties
- durée de 5 ans (2012 – 2017)
- 15 indicateurs de résultat
- évaluation annuelle

Le contrat de gestion

Engagement n°1

La maîtrise du prix de l'eau

- ❑ Limiter l'évolution des charges d'exploitation à hauteur de l'inflation (+ 0,5 % par an maximum)
- ❑ Continuer à appliquer un prix unique
- ❑ Garantir le financement de la politique d'investissement
 - emprunt BEI
 - programmes EMTN
 - investisseurs institutionnels publics dans le capital
- ❑ Externaliser les activités hors core business



Le contrat de gestion

Engagement n°2



La sécurité de l'approvisionnement en eau

- ❑ Mettre en place un schéma directeur de production
- ❑ Créer une réserve de production suffisante et multiplier les sources d'approvisionnement (taux de sécurisation = 30%)
- ❑ Augmenter les taux d'utilisation des ouvrages stratégiques
- ❑ Diminuer les coûts d'exploitation
- ❑ Mettre fin aux problèmes de qualité d'eau (70 captages sensibles)
- ❑ Garantir la fourniture d'eau aux opérateurs tiers



Le contrat de gestion

Engagement n°3



La fourniture d'une eau potable de qualité

- Développement de l'expertise high level du laboratoire en matière de contrôle, de traitement et de gestion de la qualité de l'eau
- Détection des polluants émergents dans l'eau
- Mise en place d'une gestion préventive des risques sanitaires



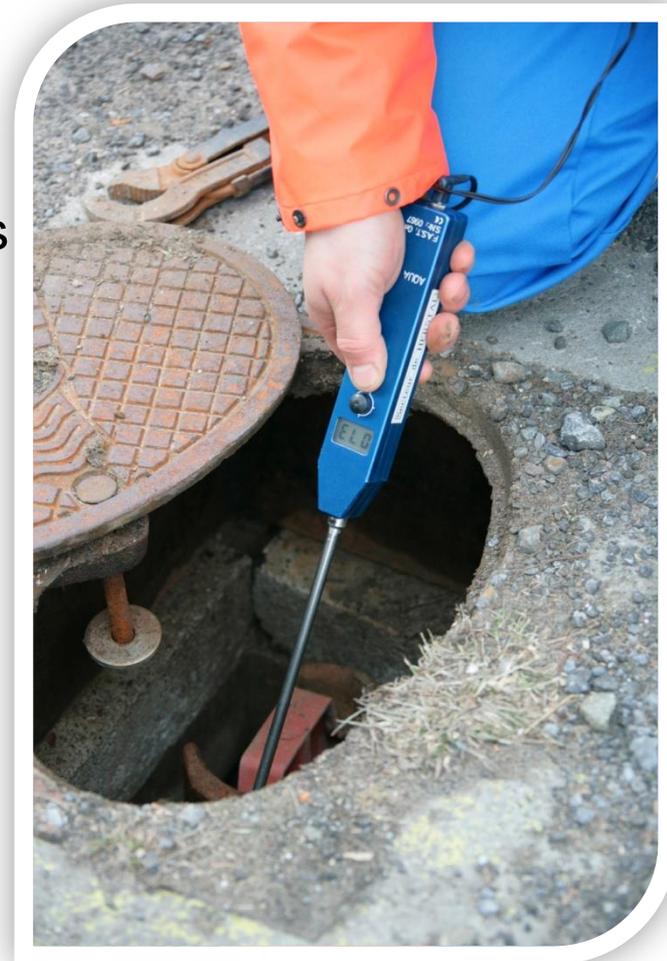
Le contrat de gestion

Engagement n°4



L'amélioration des performances des réseaux

- ❑ Amélioration du rendement de réseau
- ❑ Recours aux technologies de pointe pour développer le programme de détection des fuites
- ❑ Actions systématiques de prévention sur le réseau
- ❑ Taux de renouvellement des réseaux de 1 % par an (\pm 350 km de conduites)



Le contrat de gestion

Les autres engagements

L'optimisation de la satisfaction du client

- étendre les possibilités de transaction en ligne et le e-service
- proposer une offre de services via les nouveaux canaux de communication
- proposer une charte d'engagement et s'y conformer

La maîtrise de l'impact environnemental

- diminuer de 30 % les émissions de gaz à effet de serre

Participation au développement économique régional

- la SWDE est un donneur d'ordre de 225 millions €/an
- créer et développer un centre de formation permanent
- développer un pôle d'excellence dans les métiers de l'eau



SWDE – Le plan d'investissement

Investissement annuel 125 Millions €

100 Millions €

25 Millions €

(sur 10 ans)

75 mio €

Réseau

20 mio €

Equipements
industriels

2,5 mio €

Installations
d'exploitation

2,5 mio €

Télérelève
Télégestion

25 mio €

Schéma directeur
Production



La société
wallonne
des eaux



**Merci pour
votre
attention**